

**PROCÈS VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
CE 4<sup>ième</sup> JOUR DE JUILLET 2017, À 20H00**

Étaient présents : Monsieur Jean Murray, maire  
Monsieur Michel Robert, conseiller  
Madame Annie Houle, conseillère  
Madame Eve-Marie Grenon, conseillère  
Monsieur Yvon Forget, conseiller  
Monsieur Daniel Bouchard, conseiller

Était absent : Monsieur Pascal Smith, conseiller

Madame Nancy Bélanger, adjointe administrative, monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques et monsieur Jean-François Rousseau, directeur du service de sécurité incendie assistaient également à la séance.

**R-115-2017 Nomination secrétaire de réunion**

Considérant que madame Sylvie Burelle, directrice générale, ne peut assister à la réunion régulière du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil nomme madame Nancy Bélanger, secrétaire de la réunion.

**R-116-2017 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**R-117-2017 Adoption du procès-verbal du 6<sup>e</sup> jour de juin 2017**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par madame Eve-Marie Grenon et unanimement résolu que le procès-verbal du 6<sup>e</sup> jour de juin 2017 soit accepté tel que déposé.

**R-118-2017 Comptes de la période**

Lecture est faite de la liste des comptes de la période ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Forget, appuyé par monsieur Daniel Bouchard et unanimement résolu que cette liste des comptes, au montant de 334 102.12\$, soit acceptée.

**R-119-2017 Rapport du C.C.E. du 12 juin 2017**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif en environnement tenue le 12 juin 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

#### **R-120-2017 Rapport du C.C.L. du 14 juin 2017**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif en Loisirs tenue le 14 juin 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

#### **R-121-2017 Rapport du C.C.U. du 21 juin 2017**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 21 juin 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

#### **R-122-2017 P.I.I.A. Louis-Philippe Daigneault**

Considérant la demande de permis de monsieur Louis-Philippe Daigneault relativement la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale au 1058, rue Richelieu ;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation ;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Daniel Bouchard et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

#### **R-123-2017 P.I.I.A. Jocelyn Olivier**

Considérant la demande de permis de monsieur Jocelyn Olivier relativement la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale au 89, rue Val D'or ;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation ;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Daniel Bouchard et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

#### **R-124-2017 Résolution d'appui à la demande d'aide financière de la Route des Arts et Saveurs du Richelieu au Fonds de développement de la Vallée du Richelieu**

Considérant que la Route des Arts et Saveurs du Richelieu est une initiative du milieu qui propose une offre attractive et originale aux visiteurs de toutes provenances sur le territoire entier de la MRC Vallée du Richelieu (et plus largement) et offre une visibilité nécessaire et importante pour nos municipalités ;

Considérant que la Route des Arts et Saveurs du Richelieu permet à plusieurs petits entrepreneurs (artistes, artisans, restaurateurs, producteurs en agroalimentaire, etc.) de se regrouper, de se faire connaître, de participer à développer l'économie locale en proposant une offre touristique de bon goût qui fait rayonner la Vallée du Richelieu de belle façon ;

Considérant que la Route des Arts et Saveurs du Richelieu se démarque par son accueil à longueur d'année et par son offre originale en tourisme créatif afin d'inciter les visiteurs à allonger leur séjour dans la Vallée du Richelieu ;

Considérant qu'il est important que la Route des Arts et Saveurs du Richelieu dispose des moyens nécessaires pour assurer la pérennité de cet attrait-événement d'envergure dans la région ;

Considérant que la contribution demandée nous apparaît tout à fait raisonnable pour toute la visibilité et la notoriété dont jouit la MRC Vallée-du-Richelieu toute entière en retour ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Forget, appuyé par monsieur Daniel Bouchard et unanimement résolu :

D'appuyer les démarches du conseil d'administration de la Route des Arts et Saveurs du Richelieu à l'égard de leur demande d'aide financière auprès du Fonds de développement de la Vallée du Richelieu.

#### **R-125-2017 Appui Musée des beaux-arts / Demande de subvention FDT**

Considérant la demande d'appui du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire relativement à une demande de financement déposé dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire ;

Considérant que le projet vise à mettre en place 11 sculptures dans 11 municipalités de la MRC avec la thématique des animaux ;

Considérant que l'appui demandé ne comporte pas de participation financière ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu appui le projet déposé par le Musée des Beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire.

#### **R-126-2017 Demande au Ministère des transports – Vitesse sur la route #223**

Considérant que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu demande au ministère des transports de réduire la vitesse sur la rue Richelieu depuis plusieurs années;

Considérant que la vitesse excessive peut représenter une situation de danger pour la circulation automobile ;

Considérant les nombreux changements de limite de vitesse sur la rue Richelieu entre l'autoroute 20 et le village de Saint-Marc;

Considérant la géométrie particulière de cette section de la route 223;

Il est proposé par madame Eve-Marie Grenon, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil municipal demande au ministère des Transports, que la section de la route 223 à Saint-Marc-sur-Richelieu qui est actuellement affichée à 80 kilomètres/heure, soit abaissée à 70 kilomètres/heure.

Il est également proposé d'abaisser la vitesse actuelle de 90 kilomètres/heure entre la rue de l'Anse et le rang Ruisseau sud à 70 kilomètres/heure.

### **R-127-2017 Demande au Ministère des transports – Arrêt rue la montée Verchères**

Considérant que le conseil municipal désire rendre plus sécuritaire la traversée de la montée Verchères à l'intersection de la rue Ladouceur;

Considérant que ladite intersection est l'objet de plusieurs mouvements piétonniers d'adulte et surtout d'enfant;

Considérant que cette intersection est utilisée par les piétons en tout temps et hors de la saison scolaire;

Considérant que cette intersection peut être une source de danger par sa configuration et sa géométrie;

Considérant que le ministère des Transports a déjà autorisé l'implantation d'un panneau d'arrêt sur la même montée Verchères dans le village de Calixa-Lavallée;

Il est proposé par monsieur Michel Robert et appuyé par madame Eve-Marie Grenon et unanimement résolu que le conseil municipal demande au ministère des Transports, de sécuriser cette intersection en y installant un arrêt obligatoire où en y implantant un système de contrôle automatique ou manuel de traverse des piétons.

### **R-128-2017 Proclamation des journées de la culture**

Considérant que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu et de la qualité de vie de ses citoyens ;

Considérant que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

Considérant que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

Considérant que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

Considérant que le CCI/Tourisme Saint-Marc s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

Considérant que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil municipal recommande la tenue de cet événement le 1er octobre 2017 dans le cadre des Beaux dimanches, spécial du 225e de la paroisse de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

## **R-129-2017 Conciliation bancaire - Rapport budgétaire trimestriel au 30 juin 2017**

Le conseil ayant pris connaissance des états budgétaires et de la conciliation bancaire pour le trimestre se terminant le 30 juin 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Daniel Bouchard et unanimement résolu que ces rapports sont acceptés tel que déposés.

## **R-130-2017 Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que la séance soit levée.



Jean Murray  
Maire



Nancy Bélanger  
Adjointe administrative

## **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par la résolution R-118-2017.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 5<sup>e</sup> jour de juillet 2017.



Nancy Bélanger  
Adjointe administrative